

Réf: Dossier N° 092320

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HYDE PARK CAFE »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY, 2 PLATEAUX AGHIEN,
Lot 26, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HYDE PARK CAFE »

Objet : CREATION D'ESPACES DE JEUX ET DE LOISIRS POUR ENFANTS

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY, 2 PLATEAUX AGHIEN,
Lot 26, Ilot 6

Dirigeant(s) : Mme VABRE LAETITIA MARIE-ASSAMA EPSE
BELINGA-MEKONGO (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02057 du 12/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15788/GTCA/RC/2022 du 12/04/2022

